



Union Européenne
Fonds Européen de
Développement Régional



Architecture: Gerhard Zwieter © Remy Delécluse

INTER & BOIS

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS, ÉDITÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME EUROPÉEN INTERREG EUROWOOD IV

N° **06**

OCTOBRE 10

- LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE EN WALLONIE
- LA CONSTRUCTION BOIS TRIDIMENSIONNELLE
- SALON CONSTRUIRE NATUREL :
VALORISER LES ESSENCES RÉGIONALES EN COLLECTIF
- ÉNERGIE & HABITAT
- BOIS ÉNERGIE ET QUALITÉ DE L'AIR
- L'ÉTIQUETAGE ÉNERGÉTIQUE

AGENDA

11 > 14.11

SALON CONSTRUIRE NATUREL

La 4^e édition du salon Construire Naturel, salon majeur au nord de Paris dédié à la construction durable et à l'énergie, se tiendra à Lille Grand Palais. La filière forêt bois régionale y sera représentée avec un stand collectif dédié aux entreprises et à la valorisation des essences locales dans la construction.

www.construire-naturel.com

26 > 29.11

ÉNERGIE & HABITAT

La 4^e édition du salon Energie & Habitat, vitrine nationale d'un habitat économe en énergie et plus respectueux de l'environnement, se tiendra à Namur Expo en novembre prochain. A cette occasion, Energie & Habitat propose, le vendredi 26 novembre, un prestigieux colloque autour du thème de la gestion de la lumière (naturelle et artificielle, problèmes de surchauffe...). Nord Picardie Bois en profitera pour organiser une visite gratuite du salon pour les professionnels du Nord-Pas de Calais Picardie.

www.energie-habitat.be

13.10 > 14.11

VISITES CHAUFFERIES BOIS

A l'occasion des semaines régionales de l'environnement, Nord Picardie Bois, en collaboration avec le CRPF Nord Picardie (Centre Régional de la Propriété Forestière), organise la visite de plusieurs chaufferies bois dans les collectivités et l'industrie en Picardie.

RENSEIGNEMENTS ET PROGRAMME: www.bois-et-vous.com

14.10 > 12.12

MATIÈRE BOIS

Le prix d'architecture transfrontalier 2009 et l'exposition "Parcours bois" seront présentés à la maison de l'architecture d'Amiens, l'occasion de mettre à l'honneur la construction bois.

INFORMATIONS: www.bois-et-vous.com

23 > 25.11

PAVILLON BOIS

La filière forêt bois sera représentée sur le Salon des Maires et des Collectivités Locales par le Comité National pour le Développement du Bois notamment, à Paris, Porte de Versailles.

02 & 03.12

ARCHITECT@WORK

Retrouvez le Comité National pour le Développement du Bois sur le salon Architect@Work à Paris, à la Grande Halle de la Villette.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: www.architectatwork.fr

COLOPHON

- > Editeur responsable / Eric BES, Président de Nord Picardie Bois – 2 allée de la Pépinière, centre Oasis Dury - 80044 Amiens Cedex 1
- > Crédits Photos / Bois & Habitat, Chambre Claire, M. DE GRAVE, Rémy DELÉCLUSE, Dumoulin Bois, Menuiserie David, Nord Picardie Bois, WhiteVision > Rédaction / Hélène BROQUET (NPB), Clément CHEPTOU (NPB), Rémy DELÉCLUSE (CNDB), Admon WAJNBULM (Bois & Habitat)
- > Design / Ab initio – www.abinitio.be

ÉDITO

Après bientôt trois ans de collaboration frontalière, le projet interrégional Eurowood IV, qui vise à accompagner le développement de la filière forêt bois tant dans ses objectifs environnementaux, économiques, que sociaux, dresse un premier bilan encourageant, et propose un bel échantillon d'actions collectives rendues possibles grâce au soutien financier de l'Europe.

A venir d'ici la fin de l'année 2010, le lancement d'un nouveau prix d'architecture valorisant la construction bois, la création d'un site internet dédié aux activités de la filière bois frontalière, le déroulement de conférences professionnelles dédiées à la gestion de la surchauffe dans les bâtiments en bois, et toujours la promotion de la filière dans des salons de belle renommée... Les partenaires poursuivent ainsi leurs objectifs visant à créer une plate-forme de valorisation et de structuration de la filière.

Des initiatives qui, nous le pressentons déjà, perdureront au-delà du projet et jettent dès à présent les bases de partenariats futurs entre entreprises et d'expérimentations dépassant la frontière franco-belge. Eurowood se révèle finalement comme une mise à l'étrier pour les entreprises et professionnels de la filière, un appui à la promotion de leur savoir-faire, à un positionnement sur des marchés proches; mais également comme un moyen de s'interroger sur les enjeux de l'utilisation de la ressource locale en collectif.

Bonne lecture à tous.

SOMMAIRE

La filière Bois énergie en Wallonie	04
La construction bois tridimensionnelle	06
Salon Construire Naturel: valoriser les essences régionales en collectif	09
Énergie & Habitat	10
Bois énergie et qualité de l'air	12
L'étiquetage énergétique	14
News	15

FILIÈRE BOIS ÉNERGIE EN WALLONIE

EN AVANT TOUTE !



Avec plus de 68,7 millions tep (tonnes équivalent pétrole) produites entre 2007 et 2008 (derniers chiffres disponibles), le bois est la première des sources d'énergie renouvelable en Europe. Selon le dernier baromètre d'EurObserv'ER, la production de cette filière a progressé de 2,3% au cours de cette

période. Avec pas loin de 0,50 Mtep, la production belge, quoi qu'en constante progression depuis début 2000, reste toutefois bien en-deçà des incontestables leaders du secteur que sont l'Allemagne (9,7 Mtep), la France (8,5 Mtep), la Suède (8,4 Mtep) et la Finlande (7,3 Mtep).

Si la Belgique ne figure qu'en... 21^e position au sein de l'Europe des 27, le bois n'en est pas moins la première source d'énergie renouvelable utilisée en Belgique, essentiellement pour le chauffage domestique et la production d'énergie des papeteries.

Trop de gaspillage

La Région wallonne est bien sûr en première ligne concernant le développement du bois comme source d'énergie puisque la Wallonie concentre sur son territoire 80% des surfaces boisées du pays.

Pour garantir le développement de cette filière, plusieurs instruments ont été mis en place, parmi lesquels un "facilitateur" bois énergie (l'asbl ValBiom) chargé de stimuler la filière et d'aider les auteurs de projets. Reste toutefois à mettre sur pied une filière de production rationnelle. Malheureusement, à l'heure actuelle, la plupart des sources d'énergie provenant du bois est gaspillée. En effet, à chaque étape de la transformation du bois, il y a une production de déchets. Dans les forêts feuillues, la seule pratique de récolte utilisée actuellement est celle des éclaircies légères et régulières. On estime que les déchets de bois abandonnés lors des éclaircies légères représentent de 25 à 30% du volume de grumes récoltés. A l'échelle de la Belgique, ce gigantesque gaspillage atteindrait environ 500.000 tonnes de matières sèches annuellement abandonnées dans nos forêts !

Vers une saine concurrence

Dans le domaine du bois énergie, si les poêles à bois sont la technologie bois énergie la plus utilisée par les ménages, le chauffage aux pellets a sérieusement le vent en poupe, surtout depuis que le marché s'est étoffé. Ce qui rendait la compétitivité de ce type d'installation problématique tenait essentiellement au coût des granulés. Il y a encore quatre ou cinq ans, en raison de l'absence de réel marché en Wallonie, les prix connaissaient des écarts importants

BOIS DE CHAUFFAGE

(entre 16 et 30 cents le kilo). De fait, si en 2005 on ne recensait aucune usine de production de pellets au sud du pays, ils sont aujourd'hui sept producteurs à être actifs en Région wallonne (dont un pour l'usage industriel) qui représentent une capacité de production d'environ 213.000 tonnes/an (dont 62.000 T pour l'utilisation domestique).

Une concurrence qui devrait profiter au consommateur. D'ailleurs, si l'on en croit ValBiom, le prix des granulés de bois est resté très constant en 2009.

Une norme qui se fait attendre

Reste à proposer des produits de qualité. Or, à l'heure actuelle, aucune norme belge n'existe par rapport à la qualité des granulés de bois. Les producteurs se réfèrent par conséquent à des normes nationales étrangères (ÖNORM-Autriche, DIN et DIN plus-Allemagne). Trois producteurs sont actuellement certifiés DIN plus. Les autres producteurs respectent en général les critères de qualité dictés par les normes mais ne sont pas officiellement certifiés et ne peuvent par conséquent pas afficher la norme sur leurs emballages. Plusieurs initiatives ont été amorcées simultanément, en 2009, pour promouvoir la qualité des biocombustibles dont les granulés de bois: la norme européenne EN 14961 partie I portant sur les combustibles solides, le système de certification ENplus à l'initiative de ProPellets Autriche

(une association d'entreprises dédiée au développement du chauffage aux pellets) et le DEPV (Deutsche Energie-Pellet Verband – la filière allemande des pellets), etc. •



POUR EN SAVOIR +

ValBiom asbl
Facilitateur bois énergie pour le secteur privé
Tél.: +32 [0]81 627 144
pieret@valbiom.be
www.valbiom.be

LA CONSTRUCTION BOIS TRI- DIMENSIONNELLE

Parmi les nombreux principes constructifs mis en œuvre dans la construction bois moderne, la construction modulaire tridimensionnelle refait parler d'elle. Des groupes industriels, comme le groupe Bénéteau, ont fait le pari de monter un outil pour la production de logements sociaux.

L'ultra industrialisation laisse entrevoir des baisses importantes de coût pour la production de logements collectifs. Ces logements, quasi standards, sont traditionnellement entièrement réalisés sur place avec tous les aléas inhérents aux chantiers.

Souvent mise en œuvre au cours de ces dernières décennies, cette idée n'a pourtant jamais véritablement fait son chemin : pourquoi ?

En France l'entreprise HOUOT, l'une des principales sociétés de production de modules tridimensionnels dans les années 1980, a fermé ses portes vers la fin des années 1990, après avoir développé deux sites de production, l'un à Gérardmer dans les Vosges, l'autre à Senlis dans l'Oise.

Pourtant, au cours de ces vingt années d'existence, la société HOUOT a produit des centaines de maisons individuelles, un village complet après le tremblement de terre d'El Asnam en 1980, des hôtels Formule 1 et l'hôtel des Trois Hiboux, soit 100 chambres trois étoiles au parc Astérix livrées en cinq mois.

En Europe du Nord, par contre, le marché de la construction par modules tridimensionnels poursuit sa progression : en témoigne cet immeuble d'habitation R+4 dans la banlieue de Stockholm en cours de réalisation à l'automne 2009.

Sur le papier, la technique de construction tridimensionnelle présente de nombreux avantages :

- Les modules sont construits en atelier, ce qui limite l'influence des intempéries lors de la phase chantier réduite à quelques journées, voire quelques heures.
- La construction tridimensionnelle signifie le montage en atelier de tous les composants et accessoires (électricité, chauffage, ventilation), ce qui implique, moyennant un contrôle qualité adapté, l'assurance d'avoir un produit parfaitement fini, notamment en matière d'étanchéité à l'air des parois. Tous les corps d'états interviennent en parfaite coordination. Les erreurs peuvent être facilement réparées avant l'expédition des modules. Toutefois, il ne pourra être fait l'économie d'un test d'étanchéité à l'air une fois le chantier achevé.





- Le coût de la main-d'œuvre atelier étant moins élevé que celui de la main-d'œuvre chantier, il y a là un gisement important d'économie par rapport à la construction traditionnelle.
- Tous les travaux de finitions sont réalisés à l'usine: cuisine équipée, salle de bains, revêtements de sols et muraux. Dans la théorie, les clés du pavillon peuvent être remises dans un délai de deux semaines après l'arrivée des modules sur le chantier.
- Une équipe dédiée aux finitions réalise les derniers ajustements et contrôle le parfait achèvement, limitant ainsi les risques de réserves du maître d'ouvrage.
- La rigueur quasi mécanique du "process" permet l'adaptation aisée des produits industriels courants (respect des cotes de fabrication et des plans d'architecte assurés). Cela concerne les menuiseries, les escaliers, les sanitaires, etc.
- Les éléments architecturaux (murs courbes, consoles, etc.) peuvent être spécialement préfabriqués sur une aire annexe de l'atelier et, compte tenu de la rigueur de fabrication, parfaitement ajustés aux modules classiques.
- La technique des modules tridimensionnels se prête particulièrement bien à l'architecture bois contemporaine, ci-après deux exemples de réalisations dans le département du Nord et en Wallonie. Ces constructions ont été réalisées en technique plateforme traditionnelle, mais auraient très bien pu être réalisées en tridimensionnel.



Dans le département du Nord, la toute jeune société Smart Module Concept, a décidé de se lancer dans la construction tridimensionnelle. Elle propose des maisons modulaires en bois de haute qualité permettant un montage rapide après une fabrication de 3 mois.

Face à ces avantages, quelques inconvénients majeurs viennent néanmoins noircir le tableau.

La nécessité de moyens de transports exceptionnels dus au volume : chaque module est d'une dimension au moins égale à l'une des façades, soit un minimum de 8 à 9 m pour une maison classique. De plus, le volume transporté n'est pas optimisé : environ 100 m³ ne sont pas remplis, ce qui n'est pas le cas avec la construction en panneaux fermés. >>



(SUITE DE LA PAGE 7)

>> L'emploi de moyens de levage coûteux : une grue de 25 tonnes minimum de capacité de levage est indispensable pendant au moins une demi-journée pour une maison individuelle de 150 m² et ce, à condition que le bâtiment soit très proche de la voirie. Si le bâtiment est en fort recul, il faudra réaliser un accès stabilisé capable d'accueillir des camions semi-remorque et une grue automotrice, soit un budget non négligeable pour le maître d'ouvrage. L'emploi d'un engin de levage de forte capacité est parfois nécessaire (80 à 100t).

Le manque de souplesse architecturale : le maître d'œuvre est cantonné dans les volumes parallélépipédiques : toute "fantaisie architecturale" devra être faite hors "process" classique.

Un soin extrême est à apporter à l'ouvrage lors de la manutention, du transport et du levage.

Les routes parfois bosselées provoquent une torsion dans les modules, ce qui peut occasionner des fissurations dans les plaques de plâtre, ou encore, produire des désordres dans les cadres des menuiseries. L'étanchéité à l'air du module peut être gravement compromise.

Malgré ces inconvénients, les progrès réalisés en matière de produits et de technologies bois, ainsi que les exigences de qualité de la performance énergétique du bâtiment rendent la pertinence du procédé de construction tridimensionnelle plus évidente qu'il y a 20 ans.

La construction du centre de congrès BMW Alpenhotel Ammerwald à Reutte en Autriche, œuvre de l'architecte Oskar Léo Kaufmann, est un parfait exemple de l'application des nouveaux matériaux pour une construction tridimensionnelle performante. L'ensemble de l'hôtel a été monté en trois semaines, chaque chambre d'une surface de 21m² a été entièrement réalisée en atelier à partir de panneaux de type KLH. Ce matériau autoportant et contreventant assure une parfaite rigidité des modules. Les aléas de déformations dus au transport s'en trouvent considérablement réduits.

De plus, l'attraction de la clientèle pour une architecture bois contemporaine permet au "modulaire" de trouver sa justification technique.

Dans ce contexte favorable, gageons que la construction tridimensionnelle trouvera enfin la place qu'elle mérite dans l'offre globale de la filière bois construction. •

POUR EN SAVOIR +

Comité national pour le Développement du Bois
Rémy DELECLUSE
r.delecluse@cndb.org



CONSTRUIRE NATUREL

LA FILIÈRE FÔRET BOIS EXPOSE SES SAVOIR-FAIRE EN COLLECTIF

Dans le cadre du projet Eurowood IV et des actions menées avec ses partenaires frontaliers, Nord Picardie Bois, en collaboration avec le Comité National pour le Développement du Bois et Bois & Habitat, organise un **stand collectif sur le Salon Construire Naturel de Lille, du 11 au 14 novembre 2010.**

Des entreprises régionales viendront promouvoir l'utilisation du bois dans la construction, et particulièrement de produits issus des essences régionales. Attestant d'un savoir-faire de qualité, de méthodes de construction résolument écologiques, et d'une mise en œuvre de matériaux produits et transformés localement, les professionnels représentent la filière bois dans tout son dynamisme actuel, à l'heure où la filière s'organise pour produire et transformer à l'échelle régionale.

Une occasion pour les entreprises de présenter leurs produits et réalisations bois, issus d'essences locales - du parquet en chêne à l'utilisation du châtaignier ou robinier dans les terrasses; ou encore de présenter des produits et projets de construction dans des essences traditionnellement éloignées des procédés de fabrication - menuiseries extérieures en hêtre, ou bois modifié thermiquement.

Une façon également pour la filière peuplier d'exposer ses réalisations et projets en cours, tel que le projet de valorisation de la filière "Transpop", et de promouvoir la marque collective

"Peuplier, bois de nos régions", preuve que la filière populicole continue de s'organiser.

Convaincues de la nécessité de développer leurs compétences professionnelles en adéquation avec les ressources locales, et d'après une logique de développement économique de territoire, les entreprises de la filière bois proposent des procédés pour construire naturel, durable, local et collectif. Retrouvez-les sur le Pôle forêt bois.

Lors du salon Construire Naturel de Lille, les visiteurs pourront également découvrir ou redécouvrir le prix d'architecture transfrontalier.

Les partenaires du projet Eurowood organisent également un stand partagé, vitrine de la filière bois interrégionale, au Salon Construire Naturel d'Amiens, du 8 au 10 avril 2011. •

RENSEIGNEMENTS

Invitations disponibles chez les partenaires Nord Picardie Bois, CNDB et Bois & Habitat.
Plus d'informations sur ces initiatives collectives
www.bois-et-vous.com - www.euro-wood.org
Contact: helene.broquet@nord-picardie-bois.com

ÉNERGIE & HABITAT

UN SALON PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ !

Le Salon Energie & Habitat ouvrira ses portes à Namur Expo du 26 au 29 novembre prochain. En seulement quatre éditions, ce salon s'est imposé comme le rendez-vous de référence dans le domaine des économies d'énergie et de la performance énergétique du bâtiment.

Pas moins de 250 entreprises présenteront leur savoir-faire en matière d'isolation, de systèmes de chauffage et d'économies d'énergie au sens large (isolation, chauffage, énergies

renouvelables, ventilation, concepts constructifs...). Un panel d'exposants particulièrement étoffé qui permettra aux 35 000 visiteurs attendus de découvrir une vitrine très complète des dernières évolutions en matière énergétique.

Par ailleurs, depuis sa création, Energie & Habitat se démarque des autres salons du genre en organisant un cycle de conférences professionnelles très complet. A l'occasion de cette 4^e édition, les organisateurs proposeront

deux colloques, essentiellement réservés aux architectes et autres professionnels du bâtiment, consacrés à la "gestion de l'éclairage" et à "l'urbanisme durable".

Un salon en pleine lumière

Lors de la journée "professionnelle" du vendredi 26 novembre, Energie & Habitat a choisi d'explorer une thématique rarement abordée dans le cadre d'un salon consacrée à la maîtrise énergétique: la gestion de l'éclairage. La lumière, qu'elle soit naturelle ou artificielle, est un acteur incontournable de l'architecture. Mais l'éclairage ne relève pas exclusivement de l'esthétique; les aspects énergétiques et environnementaux doivent également y être abordés.

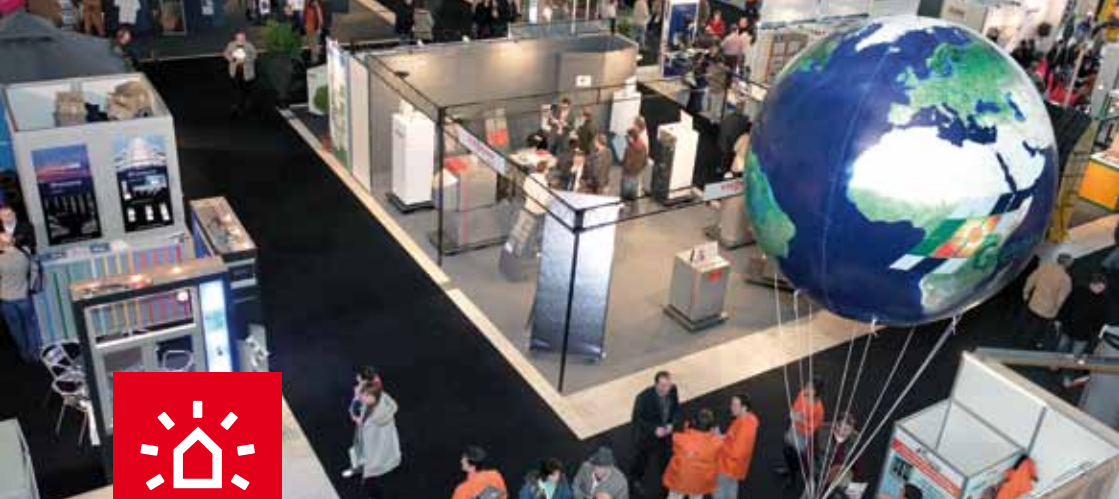
On estime à plus de 30 milliards le nombre de lampes (tous types confondus) qui fonctionnent sur terre. Et comme, dans la plupart des cas, leur longévité n'est pas des plus optimales, chaque année l'industrie produit environ 10 milliards de lampes supplémentaires. Le seul poste "éclairage" représente 15 à 20% de la production mondiale d'électricité dans les pays développés et émet plus de 2 milliards de tonnes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère! A l'heure actuelle, un ménage belge consomme



Architecture: Thomas Obermann



Architectures: Dietrich & Untertreffer



en moyenne 250 kWh par an pour s'éclairer, ce qui représente de 2 à 3% de la consommation d'énergie dans les logements. Quelques centaines d'euros par an dont une partie importante pourrait être économisée en optant pour des solutions plus économiques.

Urbanisme durable, villes respirables

Le lundi 29 novembre, un second colloque ne manquera pas de susciter l'intérêt des professionnels de la construction : l'urbanisme durable. A cette occasion, des orateurs belges et étrangers viendront faire part des expériences vécues dans leurs pays en matière d'urbanisme durable. Mais qu'est-ce encore que ce nouveau concept ?

La chose peut prêter à sourire tant le "durable" (à l'instar du "bio") est aujourd'hui accommodé à toutes les sauces au gré des intérêts de ceux qui ont quelque chose à vendre. Et pourtant, gagnons que cette notion d' "urbanisme durable" est appelée à devenir une priorité politique dans un avenir très proche.

Schématiquement, il s'agit d'un urbanisme qui intègre de manière conséquente une perspective de développement durable dans l'aménagement du territoire et l'aménagement urbain. En Belgique, malgré quelques expériences allant dans ce sens, le modèle urbain qui prévaut actuellement constitue la traduction littérale, en termes d'organisation spatiale et de conception

des infrastructures, d'un système de développement construit sur l'illusion de ressources illimitées, ainsi que sur la sous-évaluation systématique de ses impacts sur l'environnement et la santé. Dommage, car un urbanisme "durable", en promouvant une utilisation mixte de l'espace, serait à même de tirer le meilleur parti possible des bénéfices de la proximité, limitant ainsi au maximum les trajets entre domicile, commerces et lieu de travail. La nécessité de réduire notre consommation énergétique ne nous laisse d'ailleurs pas d'autres alternatives. •



POUR EN SAVOIR +

Programme complet et inscriptions :
www.energie-habitat.be

BOIS ÉNERGIE ET QUALITÉ DE L'AIR

PLUS DE BOIS ÉNERGIE SANS NUIRE À LA QUALITÉ DE L'AIR ?

Bois énergie et changement climatique

L'utilisation du bois énergie est une des solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le changement climatique.

Bois énergie et qualité de l'air

Lors de sa combustion, le bois est émetteur de divers polluants*, comme les autres combustibles. Pour limiter leurs rejets, la combustion du bois doit se faire dans de bonnes conditions : utiliser un bois de qualité et des équipements de chauffage performants adaptés au combustible utilisé.

Bois énergie et Grenelle de l'Environnement en France

A la suite du Grenelle de l'Environnement, des objectifs de développement des énergies renouvelables ont été fixés, dont l'augmentation de la production de chaleur renouvelable. Pour atteindre ce dernier, le développement du bois énergie est la composante la plus importante à développer.

*particules, oxydes d'azote, monoxydes de carbone, de composés organiques volatiles non méthaniques, hydrocarbures aromatiques polycycliques, et métaux lourds.

Une étude prospective 2020-2050 de la contribution du bois énergie aux émissions nationales de polluants atmosphériques a été réalisée par les bureaux d'études Energies Demain et CITEPA pour le compte de l'Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Énergie, afin d'étudier les conditions techniques et économiques d'un développement maîtrisé du développement du bois énergie qui permette d'atténuer le changement climatique et améliorer la qualité de l'air.



Au vu des conclusions de cette étude, le développement de la biomasse énergie et l'amélioration de la qualité de l'air sont possibles à certaines conditions :

- La diminution des gaz à effet de serre. Comme indiqué précédemment l'utilisation du bois énergie permet de réduire de façon non négligeable les émissions de gaz à effet de serre. Mais pour atteindre les objectifs nationaux sur ce sujet, l'effort principal est à



mettre sur la diminution des consommations de toutes les énergies confondues.

- Le renouvellement du parc d'équipements domestiques à bois, par des appareils performants (label Flamme verte par exemple) et l'information des utilisateurs sur les conditions optimales de fonctionnement de leurs appareils (utilisation d'un combustible de qualité, réglages) permettent de réduire significativement les émissions de polluants.
- Dans les secteurs résidentiel, tertiaire et industriel les résultats montrent un potentiel de réduction important d'émissions polluantes sur 2020-2050. Ces estimations s'appuient sur une consommation de bois maîtrisée, basée sur une demande en chauffage qui diminue en raison de l'amélioration de l'isolation des bâtiments prévue par le Grenelle de l'environnement, tout en augmentant de 3 millions le nombre de logements chauffés au bois. La réhabilitation thermique volontariste du bâti constitue donc l'une des conditions essentielles à un développement de la biomasse énergie respectueux de la qualité de l'air.
- L'apport de solutions à la problématique des émissions de NOx**. Sur la vingtaine de polluants atmosphériques étudiés, les NOx sont les seuls polluants pour lesquels une augmentation des émissions à l'horizon 2020 est observée, sachant que la France connaît déjà des difficultés pour respecter le plafond d'émission correspondant à ce polluant. Le bois énergie étant plus émetteur de NOx

que les combustibles fossiles de type gaz naturel et fioul, il jouera donc un rôle important dans l'évolution des émissions de NOx.

La mise en place de systèmes de traitements des NOx sur les chaufferies industrielles et de chauffage urbain au bois, pourrait être étudiée au cas par cas afin de limiter les émissions de NOx. Selon les scénarios considérés, le surcoût annuel d'investissement pour équiper toutes les nouvelles chaufferies biomasse de système de traitement des NOx est évalué entre 52 millions d'euros et 280 millions d'euros (permettant une réduction de 6 à 11% des émissions totales de NOx entre 2005 et 2020). •

**NOx = Les oxydes d'azote. Les NOx regroupent le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO₂). Il existe d'autres degrés d'oxydation mais seuls le NO et le NO₂ jouent un rôle important dans la pollution atmosphérique.

POUR EN SAVOIR +

L'intégralité de l'étude dont est tiré cet article est téléchargeable sur le site www.ademe.fr rubrique Médiathèque /publications.



L'ÉTIQUETAGE ENERGETIQUE

BOIS CONSTRUCTION & EFFICACITÉ



Les députés européens ont adopté en mai dernier une directive sur l'efficacité énergétique des bâtiments: elle incite d'une part à améliorer la performance énergétique des bâtiments

existants, et impose d'autre part à tous nouveaux bâtiments d'atteindre une consommation d'énergie quasi nulle au 31 décembre 2020.

Un système d'homologation, propre à chaque état membre, devient obligatoire afin de mesurer la performance énergétique des bâtiments. Deux outils de diagnostic existent déjà sur nos territoires: le Diagnostic de Performance Énergétique, applicable depuis 2006 en France, et le certificat de Performance Énergétique des Bâtiments, entré en vigueur le 1 juin 2010 en Wallonie. Tous deux visent à évaluer l'ensemble des caractéristiques d'un bâtiment et de ses équipements (enveloppe, isolation du bâti, système de chauffage, ventilation, production d'énergie, émission de gaz à effet de serre, etc.) et de qualifier sa consommation par un indicateur, avec un classement de A à G. Ce diagnostic certifiant la consommation énergétique devra être fourni pour toute construction, vente ou location d'un bien immobilier.

Dans ce contexte, la filière construction bois doit amorcer la transition, et notamment pour les produits de type fenêtres et portes. Pour ce faire,

l'étiquetage énergétique devrait également s'appliquer, à partir de juin 2011, aux produits qui ne consomment pas directement d'énergie mais qui ont une "incidence indirecte" sur les économies d'énergie dans un bâtiment, et qui contribuent à sa conservation pendant l'utilisation. C'est ainsi que l'entreprise française Bel'M en Loire-Atlantique a adopté l'étiquetage environnemental pour ses menuiseries, fruit de deux années de recherche avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment. Chaque produit a également fait l'objet d'une analyse de cycle de vie, afin de mesurer son impact global à chaque étape: fabrication, usage et fin de vie. Principale valeur ajoutée de l'opération: une performance environnementale accrue, une meilleure connaissance des produits afin d'en assurer la promotion et avant tout l'anticipation d'une pratique qui va devenir incontournable dans les années à venir. •

POUR EN SAVOIR +

Pour accompagner les professionnels du bois dans leurs démarches d'étiquetage environnemental et d'ACV, le FCBA en France est le principal interlocuteur.

Lire également l'article sur la charte Menuiserie 21, Inter & Bois n°4. www.bois-et-vous.com

NEWS

01

VISITES CIBLE BOIS (1 ET 2 OCT)

Les 1 et 2 octobre derniers ont été l'occasion pour une trentaine d'architectes et entrepreneurs du secteur de la construction, belges et français, de découvrir de nombreuses réalisations en bois situées dans la région lilloise, ainsi qu'une entreprise locale spécialisée dans la préfabrication de bâtiments en bois. Les participants ont ainsi pu visiter des bâtiments à vocation variée : salle communale, centre d'action sociale, pépinière d'entreprises, pharmacie, habitat privé ou logements sociaux... tous emblématiques d'une construction s'inscrivant dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).

www.euro-wood.org



02

COMMISSIONS THÉMATIQUES

Dans le cadre du Contrat de filière signé par les régions Nord-Pas de Calais et Picardie pour la structuration de la filière forêt bois régionale, cinq commissions thématiques se sont déroulées durant le mois de septembre 2010. L'occasion pour l'ensemble des acteurs de la filière d'aborder les actions en cours et de dresser des perspectives de développement collectives pour les mois à venir, autour des axes suivants : mobilisation des bois, bois construction, bois énergie, emploi et formation, innovation, recherche et développement.

Compte-rendu en ligne sur www.bois-et-vous.fr



Architecture : Crahay & Jamaïgne

VISITES FAGNES

Le weekend de visites des 8 et 9 octobre a proposé un itinéraire autour du Construire bois dans les Hautes Fagnes. Un parcours de réalisations passives d'une architecture intégrée, tant en extérieur qu'en intérieur, avec notamment la découverte d'un atelier de construction de maisons à ossature bois.

En savoir plus sur les itinéraires bois organisés par le CNDB et Nord Picardie Bois : www.bois-et-vous.fr

03

DÉCOUVERTE ÉCO-MATÉRIAUX

Le projet Bâti D2 a proposé les 15 et 16 octobre derniers un programme de visites autour des éco-matériaux en Wallonie. L'occasion pour les professionnels frontaliers participants de découvrir d'une part des chantiers mettant en œuvre des éco-matériaux innovants, d'autre part des projets didactiques et pédagogiques, mais également des entreprises d'éco-construction aux techniques émérites.

INFOS COMPLÉMENTAIRES

www.bafid2.eu et www.bois-et-vous.fr

04



LES PARTENAIRES (CONTACTS INFOS)



BOIS & HABITAT
Av. Gouverneur Bovesse, 117 Boîte 7 - 11^e étage
B-5100 Namur
Tél.: +32 (0)81 32 19 20 / info@bois-habitat.com



CNDB
Rue Émile Zola, 34 bis
F-59650 Villeneuve d'Ascq
Tél.: +33 (0)3 20 19 06 81 / r.delecluse@cndb.org



NORD PICARDIE BOIS
Allée de la Pépinière, 2 - Centre Oasis, Dury
F-80 044 Amiens Cedex 1
Tél.: +33 (0)3 22 89 38 52 / nord-picardie-bois@wanadoo.fr



PEFC NORD PICARDIE
96 rue Jean Moulin
F-80 000 Amiens
Tél.: +33 (0)3 22 33 52 10 / pefc.nordpicardie@wanadoo.fr



ACCF
C/O DRAF / SFB Complexe Agricole du Mont Bernard
F-51037 Châlons en Champagne Cedex
Tél.: +33 (0)3 26 66 20 29 / pefc-accf@voila.fr

AVEC LE SOUTIEN DE :



Union Européenne
Fonds Européen de Développement Régional

